



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VIOLS LE FORT

		Séance du 4 mai 2026			
		L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de Viols-le-Fort, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne DURAND, Maire			
		Membre	Présent	Absent	Pouvoir à
Date de la convocation	29/04/2026	DURAND Anne	x		
		PARENTINI Laurent	x		
Nombre de Conseillers	Exercice 15 Présents 13 Votants 15	RATAJCZAK Nicole	x		
		HOULES Brice	x		
		BOUDON Maguelonne		x	DURAND Anne
		ANDRE Jérémy	x		
		PANELLE Aurélie	x		
Secrétaire de séance :	RATAJCZAK Nicole	LEVIEUX Jean-Luc	x		
		JONES Sarah	x		
		VERZILLI Daniel	x		
		BOREL Véronique	x		
		DAUFRESNE Tanguy	x		
		MARIN Frédérique	x		
		THIRIEZ Rodolphe	x		
		DION Benjamin		x	THIRIEZ Rodolphe

### 2026023 – MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Vu la délibération du 17 mars 2026 portant création de trois postes d'adjoint.

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour et 3 voix contre :

- **DECIDE** la création d'un quatrième poste d'adjoint.

Pour extrait conforme  
La Maire,



Mme la Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication sur le site internet de la commune le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213403439-20260504-2026023-DE  
Date de télétransmission : 05/05/2026  
Date de réception préfecture : 05/05/2026

